

## GARANTIE À VIE LIMITÉE Quincaillerie de fenêtres



### MANUFACTURIERS :

Nos produits sont garantis contre tout défaut de fabrication et contre toute défaillance du matériel utilisé lors de la fabrication de ceux-ci.

Toutefois, la garantie ne sera pas honorée dans le cas où le produit n'est pas utilisé ou entretenu adéquatement (voir conseils d'entretien), s'il est mal installé, est utilisé de façon abusive ou est modifié.

Notez que cette garantie ne couvre ni l'usure normale, ni la décoloration, ni la rouille ou aucune autre altération que ce soit aux différents finis quels qu'ils soient.

### PARTICULIERS :

Veuillez communiquer directement avec votre fabricant afin de connaître les garanties applicables à vos produits.